

Conseil municipal du 31 mai 2016-20h

L'an deux mil seize, le trente et un mai, à vingt heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Passelaigue, Maire.

Etaients présents : MM. PASSELAIGUE, MOSER, COUSIN, GARNIER Mmes LALOS, REDUREAU, Adjoint, Mmes HUART, DUBRETON, GONCALVES MM. LEMOINE, HAMELIN, TRONCHET, RABANT.

Absents excusés : Mmes BONRAISIN, BEYER, LEGENVRE, HAAS - MM. VAGNER TOTAIN.

Procuration : -

Secrétaire : M. GARNIER

Convocation et affichage : 24/05/2015 **Conseillers en exercice :** 13 **Présents :** 13 **Votants :** 13

Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.

2016/022 - Personnel : avancements de grade taux de promotion

Conformément à l'article 49 de la loi 84-53 du 26/01/1984 modifiée, relatives à la fonction publique territoriale, il appartient au conseil municipal de fixer, après avis du comité technique paritaire, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents « promouvables » le nombre de fonctionnaires promus à ce grade.

Pour 2016, le conseil municipal décide de fixer le taux de promotion comme suit :

<i>Grade d'origine</i>	<i>Grade d'avancement</i>	<i>Nb agents promouvables</i>	<i>Ratio promu/promouvables</i>
Adjoint administratif pal 2 ^e classe	Adjoint administratif pal 1 ^{ère} classe	1	100 %
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	Adjoint technique pal 2 ^e classe	2	100 %
Attaché	Attaché principal	1	100 %

2016/023 - Personnel : création et suppression de postes

Vu le budget communal 2016, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, afin de nommer les agents concernés, de modifier à compter du 1^{er} septembre 2016 le tableau des effectifs, en créant et supprimant les postes comme suit :

<i>Poste créé</i>	<i>Poste supprimé</i>	<i>Date d'effet</i>
Adjoint administratif pal 1 ^{ère} classe	Adjoint administratif pal 2 ^e classe	01/09/2016
Adjoint technique pal 2 ^e classe TNC 28h	Adjoint technique 1 ^{ère} classe TNC 28H	01/09/2016
Adjoint technique pal 2 ^e classe	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	01/09/2016
Attaché principal	Attaché	01/09/2016

2016/024 - Personnel : création d'un poste

- Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par le conseil municipal.
- Compte tenu de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, et de la fin du contrat de l'emploi avenir,
- Vu le budget communal,
- Après en avoir délibéré,

le Conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique territorial de 2^eème classe à temps non complet 24H/ semaine à compter du 1^{er} septembre 2016.

Le tableau des effectifs est modifié en conséquence.

2016/025 - Avis sur le dossier d'enquête publique société MEI

Le conseil municipal doit donner un avis sur le dossier d'enquête publique relative à une demande d'autorisation préfectorale présentée par la société MANCELLE D'EMBALLAGE INDUSTRIEL (MEI) notamment pour l'exploitation d'un entrepôt de stockage de produits d'emballages situé ZA de Chapeau à Neuville. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne un avis favorable.

Le dossier à disposition en mairie jusqu' au 4 juillet 2016.

2016/026 - Tirage au sort des jurys d'assises 2017

Conformément à l'arrêté préfectoral, 3 noms ont été tirés au sort sur la liste électorale, pour être inscrits sur une liste préparatoire à la liste de jurés appelés à siéger en 2017 :

- BEASSE Marine – 12 rue Belle Vaudière
- LEMERCIER Eric – 36 rue de la Charmille
- CHEVREAU Clément – 7 rue des Caillères

2016/027 - Cimetière : répartition du produit des concessions funéraires

L'article 3 de l'ordonnance du 6 décembre 1843 relative aux cimetières précisait expressément les modalités de recouvrement du produit des concessions funéraires et le principe du reversement d'un tiers au profit des pauvres ou des établissements de bienfaisance.

La loi n° 96-142 du 21 février 1996 a abrogé explicitement cette disposition.

Compte tenu du montant peu significatif de ces recettes pour le CCAS (entre 200 et 500 € par an) et afin d'en simplifier la gestion, le conseil municipal décide de verser la totalité du produit des concessions dans le budget communal.

2016/028 - Motion de soutien à la candidature de la ville de Paris et de la France aux JO 2024

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les Jeux Olympiques et Paralympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la commune de St Pavace est attachée ;

Considérant que la ville de Paris est candidate à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024

Considérant, qu'au-delà de la Ville de Paris, cette candidature concerne l'ensemble du pays ;

Considérant que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 aura nécessairement des retombées positives sur la pratique sportive et les politiques conduites par la commune en ce domaine ;

Considérant que la commune de St Pavace souhaite participer à la mobilisation autour de ce projet,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal apporte son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue.

Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations :

2016/011	17/03/2016	Non aliénation - Vte Hottevert 10, rue des Pommiers
2016/012	17/03/2016	Contrat JL Cussot moe aménagement espace mairie pour 44 225 € HT
2016/013	20/02/2016	Non aliénation - Vte Derouin-Chiron 9, rue de la Rivière

Comptes rendus commissions et CDC

- Commission animation
 - Fête du village le 25 juin : préparation en cours
 - CME : cabane à livres à terminer, participation à la Fête
 - 30 ans du foot le 11 juin
- Commission sociale et scolaire
 - Exercice de confinement vendredi 2
 - Réunion de la commission le 7
 - Conseil d'école le 16
- Commission urbanisme
 - Réunion publique pour la révision du PLU le lundi 27 juin 20h
- Commission voirie
 - Nouveaux pots de fleurs à mettre en place
 - Point inondation suite orage du 28/05, visite du sous-préfet
 - Programme voirie 2016 à boucler
- Communauté de communes
 - Séminaire de préparation de la fusion des 2 CDC, rédaction du projet de statuts

Nom	Signature
Max PASSELAIGUE	
Jean-Claude MOSER	
Patricia LALOS	
Philippe COUSIN	
Maryse REDUREAU	
Jacky GARNIER	
Christiane DUBRETON	
Yves RABANT	
Bernard TRONCHET	

Nom	Signature
Patrick LEMOINE	
Michèle BONRAISIN	Absente excusée
Nathalie GONÇALVES	
Claudine BEYER	Absente excusée
Valérie HUART	
Bruno HAMELIN	
Frédéric TOTAIN	Absent excusé
Virginie HAAS	Absente excusée
Caroline LEGENVRE	Absente excusée
Xavier VAGNER	Absent excusé